

# « Le Mrax n'est pas à terre »

ENTRETIEN

## Carlos Crespo

PRÉSIDENT DU MRAX, LE MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE

par Karim

Fadoul

CHEF D'ÉDITION

● **Carlos Crespo est depuis la fin juin 2014 le président du Mrax. Premier bilan, avec lui, de son action et ses objectifs au regard des derniers événements en France mais également chez nous.**

Carlos Crespo, 37 ans, est le président du Mrax, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie depuis la fin juin 2014. Cela fait donc près de huit mois que ce Schaerbeekoïse tente, avec la nouvelle direction (Vincent Cornil), de donner un nouveau souffle à l'ASBL, qui a connu une crise sans précédent entre 2010 et 2012. Laquelle a conduit au départ de son directeur de l'époque, Radouane Bouhhal. Premier bilan, à ce stade, du mandat de Carlos Crespo. Mais aussi perspectives, alors que l'antisémitisme est en recrudescence et que le racisme anti-musulman progresse.

**M. Crespo, quelle a été la chose la plus compliquée à gérer au Mrax à votre arrivée ?**

Le plus dur a été de gérer le déficit d'image du Mrax, qui était principalement lié aux conflits internes qui avaient touché l'ASBL. Dans la presse, on ne parlait du Mrax que pour ces raisons-là, pas pour nos actions. Beaucoup, pendant cette période, ont voulu voir le Mrax à terre. Nous avons prouvé qu'aujourd'hui, nous sommes debout pour revenir à notre mission première : combattre le racisme. Nous sommes plus déterminés que jamais à travailler en ce sens. Les 14 membres du personnel sont également plus soudés que jamais et sont parties prenantes dans la nouvelle dynamique.

**Ceci étant, pendant cette crise, vous avez perdu du personnel...**

Des postes ACS ont été gelés. Nous avons eu moins d'activités mais la continuité du service a été assurée. En même temps, les manquements en termes de gestion étaient là. Les corrections ont été apportées. La rigueur est revenue. Nous satisfaisions désormais à toutes les obligations légales et décrétales. Mieux, je peux annoncer que notre agrément comme association d'éducation permanente vient d'être renouvelé pour cinq ans, jusqu'en 2020.

**Votre volonté est toujours de décentraliser vos activités ?**

Oui. Car nous ne traitons pas que les plaintes, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Nous faisons aussi de la médiation et mettons sur pied des projets en termes de promotion de l'interculturalité. Pour faire en sorte que les différentes composantes de la société apprennent à se parler. Alors, c'est vrai, 70 % de nos activités se font sur Bruxelles. Mais nous souhaitons être plus actifs à Liège, Charleroi...

**Comment expliquez-vous cette montée de l'islamophobie dans la société ?**

Nous sommes confrontés à un phénomène d'exclusion sociale généré par les politiques socio-économiques en place actuellement. Résultat : les exclus se replient et voient en d'autres les boucs émissaires. La tendance au repli identitaire peut générer la haine. Heureusement, les passages à l'acte sont rares mais ils existent. Selon moi, pour combattre cela, il faut recréer le tissu social avec un travail à faire sur l'individu. Il faut lui faire prendre conscience que l'autre n'est pas coupable de tous les maux. Mais que c'est la manière dont la société est gérée qui est responsable. Et que lui aussi peut participer au changement.

**L'islamophobie existe donc bel et bien ?**

J'ai souvent entendu cette fable qui dit que le terme « islamophobie » a été inventé par les mollahs en Iran. Mais on constate que celui-ci a été utilisé pour la première fois du temps de la colonisation par rapport au fait qu'il fallait, pour les puissances coloniales, prendre en considération l'islam. Que constate-t-on au Mrax actuellement ? Que le phénomène est réel et pas du tout exagéré. Une série de personnes se sentent discriminées par rapport à leur appartenance réelle ou présumée à une communauté. Régulièrement, nous accueillons au Mrax des femmes qui viennent nous raconter qu'on leur a arraché le voile en rue, d'autres qui nous disent avoir subi des brimades sur leur lieu de travail, à l'école... Pour beaucoup, depuis Charlie Hebdo – mais cela avait déjà commencé avec le 11 septembre 2001 – le musulman est devenu l'ennemi. Nous devons lutter contre cette idée.

**L'antisémitisme est plus que jamais présent dans notre société. Quelle est votre analyse ?**

On a longtemps pensé que l'antisémitisme s'était éteint il y a une

quinzaine d'années. Mais aujourd'hui, il redevient une forme de racisme particulièrement prégnante. Le phénomène est très présent avec l'émergence des réseaux sociaux, avec la mise en avant de certaines figures qui distillent la haine. Je pense à Alain Soral qui est un antisémite convaincu proche du FN. Il a réussi à reprendre à son compte toute la vieille tradition antisémite française et à la remettre au goût du jour. Chez nous, différentes personnes se sont réclamées d'Alain Soral. Je pense à Laurent Louis. Dès lors que ce racisme est très présent, il faut se mobiliser pour le combattre.

**Vous ne citez pas Dieudonné ?**

Même si je pense que Dieudonné a certainement dû subir des injustices par le passé, il s'est jeté dans les bras de Soral. Dieudonné se fait, il faut oser le dire, du fric avec l'antisémitisme et la haine de l'autre. C'est un sinistre individu. Certains disent que c'est un humoriste de talent. Mais à mon sens, on peut rire de tout, mais certainement pas comme il le fait, avec Le Pen et Faurisson.

**Certains ont accusé le Mrax de privilégier le combat contre l'islamophobie à celui contre l'antisémitisme. Que répondez-vous ?**

Depuis que je suis au Mrax, j'ai pu observer que toutes les plaintes racistes font l'objet d'un travail et d'une « priorisation » équivalente. Le racisme, quel qu'il soit, est un phénomène abject. Et sur l'antisémitisme, le Mrax a toujours été clair. Je rappelle : ce mouvement a été fondé par des Juifs résistants. Ce combat fait donc partie de notre ADN. C'est notre mémoire.

**Un nouvel acteur a fait surface à côté du Mrax et du Centre pour l'Égalité des Chances, c'est la Ligue belge contre l'antisémitisme, présidée par Joël Rubinfeld. Votre avis ?**

Le Mrax réalise un travail sur tous les racismes. Si d'autres veulent travailler sur un racisme en particulier, j'estime que c'est un plus dans notre combat et c'est tant mieux. La personnalité de Joël Rubinfeld ? Oui, je sais qu'il est passé par le Parti populaire. Mais

les gens ont le droit de changer d'avis et d'aller vers des causes plus nobles.

**Vous êtes militant socialiste, vice-président du PS de Schaerbeek. Votre beau-père, c'est Philippe Moureaux. Carlos Crespo, vraiment au centre du jeu ?**

L'engagement partisan n'implique pas la castration politique. J'ai des idées, sachez-le, pas toujours en phase avec le PS. En 2011, lors du congrès de participation au gouvernement fédéral, je me suis abstenu car je n'étais pas d'accord avec les mesures prises notamment en matière d'exclusion des chômeurs. J'ai même justifié cette position publiquement. Je ne me suis pas engagé en politique pour qu'on m'apprenne à penser mais pour contribuer à la réflexion. Et même si des figures socialistes ont pris des mesures contre le racisme (NDLR : la loi Moureaux de 1981), je suis convaincu qu'aucun parti n'a le monopole de la lutte antiraciste.

**Mais la question de votre engagement au PS s'est posée à votre arrivée au Mrax...**

Oui. Mais on ne se la pose plus actuellement au vu de mon travail. Comme j'ai toujours assumé mon engagement au PS quand je suis passé par la FEF, le CNAPD ou le Conseil de la Jeunesse. ■

## DÉTAILS

### Les chiffres 2014

DU MRAX

Voici, en détails, le bilan du Mrax en matière de traitement de plaintes pour 2014.

**128 plaintes.** Le Mrax a géré 128 dossiers dont 42 pour racisme anti-arabe, 28 anti-noir, 27 pour xénophobie, 17 dossiers spécifiquement pour islamophobie, six pour antisémitisme dont un pour négationnisme, deux dossiers pour racisme anti-blanc ou encore deux dossiers « racisme anti-Rom » et un pour homophobie.

**Au niveau du travail.** Trente-trois de ces 128 dossiers portent sur une discrimination sur le lieu de travail (dont onze anti-arabe), 15 sur les biens et services (administration, accès au logement...), 13 liés au cadre scolaire, onze dossiers liés à des conflits de voisinage, dix dossiers concernant du racisme sur Internet et sur les réseaux sociaux et six visant spécifiquement le logement. ■